

2016-2017

Rapport d'activités



Association de répit communautaire

933, rue Notre-Dame

Gatineau (Québec) J8P 1P2

Tél. : 819-669-6352

Télé. : 819-669-6399

Courriel : arc933@bellnet.ca

Site Web : asso-arc.com

Conseil d'administration 2016-2017

François Beauséjour	Président - communauté
Natalie Girard	Vice-présidente - communauté
Lyne Cayer	Trésorière – parent utilisateur
Isabelle Dumas	Secrétaire - communauté
Diane Boulanger	Administratrice - communauté
Louise Roussel	Administratrice - communauté

Les postes sont présentement tous comblés.

Le personnel

Direction

Rachelle Bélisle, directrice

Coordination des répits weekends

Gabrielle Gauvin, coordonnatrice

Équipe

Une pléiade de jeunes intervenants dynamiques

Soutien administratif

Louise Lacroix, agente administrative

Josée Huot, agente financière

Les bénévoles

Tout au long de l'année, plusieurs personnes ont contribué au succès de l'ARC et à différents niveaux. La fête de Noël fût une grande réussite. Les enfants ont beaucoup apprécié cette fête.

Mission de l'ARC

L'ARC est un organisme à but non lucratif ayant pour mission d'offrir du répit et de travailler à l'amélioration de la qualité de vie des familles d'enfants âgés entre 4 et 15 ans inclusivement ayant une déficience intellectuelle et/ou troubles associés et/ou trouble du spectre de l'autisme sur le territoire de Gatineau.

Nonobstant ce qui précède, la direction de l'ARC pourrait accepter de desservir un enfant qui répond à d'autres critères spécifiés dans le cadre d'un projet d'entente spécifique de service.

Objectifs

Concernant les familles

- ~ Prévenir l'épuisement parental et l'anxiété liée à la recherche de mesures de répit au sein des familles.

Concernant les enfants

- ~ Offrir un milieu de vie stimulant favorisant le développement global et ainsi permettre aux enfants de s'amuser et d'interagir avec d'autres enfants.
- ~ Supporter les moyens de communication utilisés par l'enfant et assurer la continuité des apprentissages liés au domaine des autonomies de vie quotidienne et sociale.

Partenariat

- ~ Favoriser un partenariat tout en travaillant dans une optique de concertation interétablissement.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Il nous fait plaisir de vous présenter le rapport annuel de la présidence de l'Association de répit communautaire. On constate une fois de plus que la période 2016-2017 a été bien remplie et que les résultats obtenus nous démontrent que notre organisme a été des plus actifs.

À travers les nombreux sujets que nous voulons vous partager dans ce rapport, celui dont nous sommes toujours le plus fier est l'augmentation du nombre de services rendus auprès de la clientèle mais aussi la satisfaction que nous témoigne les personnes qui bénéficient des services de l'ARC. Dans un contexte où les demandes se font toujours plus nombreuses et que les besoins sont de plus en plus importants et complexes, nous sommes heureux que notre organisme soit bien présent pour y répondre.

Voici quelques éléments marquants de notre dernière année :

- Des réunions régulières du conseil d'administration ont eu lieu tout au cours de l'année, ce qui a permis d'aborder plusieurs sujets importants et assurer une bonne gouvernance de notre organisme.
- La révision des politiques, règlements et directives de l'Association est un processus continu. Cette année, nous avons poursuivi notre travail pour compléter certains éléments nécessaires au bon fonctionnement de notre organisme.
 - Des modifications mineures ont été apportées à notre politique « Accès aux services » afin de répondre à certaines situations à laquelle notre organisme était confronté;

- Il y a eu adoption de la « *Politique d'utilisation des médias sociaux, téléphones et appareils intelligents* »;
- Le conseil d'administration de l'ARC a revu ses statuts portant plus spécifiquement sur les élections. Des recommandations seront d'ailleurs présentées lors de la prochaine assemblée générale 2017 afin de faciliter et clarifier les articles touchant le volet électif;
- Les bases sont jetées concernant une prochaine politique portant sur la classification et la rémunération des employés. La rédaction de cette politique débutera sous peu et permettra de bien définir les titres d'emploi, la description des fonctions et des responsabilités, de clarifier la notion de primes et enfin d'ajuster la rémunération avec cohérence.
- Le conseil d'administration a mandaté la directrice afin d'explorer des alternatives possibles concernant le dépôt bancaire et le service de la paye auprès d'institutions financières. Nous voulions trouver le meilleur service possible pouvant répondre à nos besoins. Nous voulions bien entendu connaître les avantages et les désavantages pour l'ARC avant de procéder à tout changement. La possibilité de changer d'institution financière a aussi été mise à l'étude.
- Après s'être renseigné sur les différents forfaits existants auprès des institutions financières et compte tenu de la taille de notre organisme, les options possibles pour le dépôt bancaire et le service de la paye étaient trop coûteuses et ne permettaient pas d'économiser temps et argent. Toutefois, nous avons procédé à un changement d'institution financière qui saura mieux répondre à nos besoins et facilitera l'accès aux informations et aux opérations.
- Un des dossiers majeurs que nous avons abordé tout au long de l'année et qui a demandé beaucoup de temps et d'énergie est sans aucun doute celui de la relocalisation des activités de l'ARC sous un même toit. Plusieurs démarches et rencontres ont été faites tout au long de l'année et certaines semblaient prometteuses mais malheureusement, elles ne se sont pas concrétisées.

La directrice et le président l'ARC ont aussi rencontré les partenaires du CISSSO et de la Fondation Immobilière de l'Outaouais afin d'exposer les besoins de notre organisme mais aussi pour faire converger les actions nécessaires pour faire aboutir le dossier. Le dossier progresse bien et nous demeurons confiants que la relocalisation de l'ARC s'actualisera sous peu. Nous sommes convaincus que le fait d'offrir nos services sous un même toit, permettra d'être plus efficace comme organisme mais aussi d'améliorer notre offre de service afin de répondre aux besoins de la clientèle dans des locaux mieux adaptés et sécuritaires.

- La saine gestion et la rigueur administrative nous a permis encore cette année de terminer l'exercice financier sur une belle note. Les sommes économisées ont permis d'augmenter les services de l'organisme, d'enrichir la programmation et de rattacher un montant en prévision de la relocalisation de l'ARC. De l'argent a aussi été affecté pour un projet spécial et temporaire pour la clientèle des 18-20 ans qui fait déjà partie de la clientèle de l'ARC et qui ne peuvent recevoir de services provenant d'un autre organisme.

- Cette année, nous avons accordé une attention particulière à l'amélioration et la sécurisation de nos systèmes informatiques ainsi que la mise en place de système de rechange advenant des situations imprévisibles. Il était important de pouvoir pallier à divers problèmes pouvant survenir et empêchant la bonne marche des affaires administratives courantes de l'ARC. Les mesures prises permettront également de la flexibilité quant à l'endroit d'utilisation (bureau virtuel) et l'ajout d'un poste de travail additionnel.
- Nous étions informés par le CISSSO que toutes les ententes spécifiques avec les organismes communautaires prenaient fin le 31 mars 2017. Notre nouvelle année débutera avec une nouvelle entente de service spécifique avec notre partenaire couvrant la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2019. La nouvelle entente permet de tout regrouper les ententes précédentes dans un même document, de clarifier les attentes réciproques, les engagements de chacun, le financement et les modalités s'y rattachant.

Les besoins de répit sont importants pour les parents et cela nous démontre notre raison d'être et qu'il faut poursuivre notre travail. Dans un contexte de rareté des ressources, on constate que les besoins vont en augmentant et en se complexifiant. Il est clair que nous devons regarder sérieusement dans les prochains mois tout ce qui touche à la dispensation des services de l'ARC et plus spécifiquement, assurer la pérennité des services offerts.

Nous sommes tous touchés directement ou indirectement avec les changements en cours avec la réforme du Réseau de la santé et des services sociaux. L'ARC a toujours cru dans une approche de partenariat et nous demeurons confiants que cette voie sera toujours privilégiée afin qu'ensemble, nous arrivions à de bons résultats.

Le rapport de la présidence ne pourrait pas se terminer sans prendre quelques instants pour souligner le travail, l'engagement et le dévouement de plusieurs personnes :

- Dans un premier temps, le travail incroyable de notre directrice mérite d'être souligné. Madame Rachelle Bélisle est une personne très engagée envers l'ARC et elle accomplit un travail extraordinaire. Elle est entourée d'une équipe formidable tant au niveau clinique qu'administratif. Sans eux, nous ne pourrions pas rendre cette qualité de service qui est la marque de commerce de notre Association mais surtout, de développer et mettre en place des services répondant le mieux possible aux besoins de la clientèle.
- Notre organisme a la chance d'avoir des gens incroyables au sein du conseil d'administration. En plus de leur implication bénévole, les membres du CA ont à cœur la clientèle et la réalisation de la mission de l'ARC.
- Un merci tout particulier pour nos nombreux partenaires publics et privés qui s'impliquent, nous soutiennent et continuent de croire à la fois en notre organisme et sa mission.

Ce rapport pour l'assemblée générale 2017 permet de constater une fois de plus que notre association est toujours bien vivante, dynamique et active. Il ne fait aucun doute que la raison d'être de l'ARC repose sur des bases solides afin d'offrir des services de qualité et qui répondent aux besoins de la clientèle.

François Beauséjour, président

RAPPORT DE LA DIRECTION

Activités

Au cours de l'année, 49 répits weekends ont été offerts aux familles d'enfants fréquentant l'ARC. Les répits de 1 et 2 couchers ont augmenté car nous recevons peu de demandes de jour. Ces répits sont offerts au local du secteur Aylmer. Nous accueillons les enfants à partir de 18 h le vendredi pour se terminer le dimanche à 16 h, tout dépendant du type de répit. Une trentaine de familles ont utilisé les services de répit tout au long de l'année.

Différents horaires ont été proposés aux parents afin de répondre davantage à leurs besoins. À titre d'exemple, les plages de jour ont été modifiées, c'est-à-dire, début du répit plus tard le matin pour se prolonger plus tard en fin de journée. Pour d'autres enfants, compte tenu de leur âge, des demi-weekends sont également disponibles.

Pour une troisième année consécutive, nous avons bénéficié du projet spécial subventionné par le Centre intégré de services de santé et sociaux de l'Outaouais (CISSSO), des weekends spécifiques aux enfants et adolescents ayant une DI accompagnée ou non d'un polyhandicap et nécessitant un encadrement intensif et ne recevant pas de service d'autres organismes.

Dons et subventions

L'ARC reçoit des subventions récurrentes du CISSSO via le programme PSOC. Le CISSSO a également contribué dans le cadre du camp estival d'une durée de 21 jours en offrant des services à 15 personnes, en alternance, dans le cadre du projet spécial spécifique aux enfants et adolescents ayant une DI accompagnée ou non d'un polyhandicap et nécessitant un encadrement intensif et ne recevant pas de service d'autres organismes. Ce dit projet permet également la réalisation de 12 répits weekends avec coucher par année ainsi que 3 journées de répit durant la semaine de relâche pour ces mêmes personnes.

Pendant le temps des Fêtes, après validation des besoins auprès des familles qui utilisent régulièrement le service de répit, trois jours avec alternance ont été proposés aux familles et une vingtaine d'enfants ont été desservis durant cette période.

Des journées de répit supplémentaires ont été tenus compte tenu du nombre grandissant de demandes par période.

L'ARC a reçu plusieurs dons ainsi qu'un don substantiel de 7 000 \$, grâce à l'initiative d'un parent oeuvrant dans le domaine de la construction qui a sollicité plusieurs contracteurs de la région. Cette somme servira à défrayer certains coûts lors du déménagement éventuel des services de l'ARC dans un seul endroit.

Notre levée de fonds, par la vente de billets moitié-moitié, a remporté un franc succès. Les sommes amassées serviront à l'achat de jeux et de matériel éducatif pour les enfants. Le tirage a eu lieu le 14 décembre 2016 et bravo à Mme Claire Major qui est l'heureuse gagnante d'un montant de 350 \$.

Partenariat

Au cours de l'année, plusieurs rencontres annuelles avec le comité TED/DI pour les organismes communautaires et les partenaires du réseau : CISSSO, transport, scolaire, etc., permettent aux différents organismes un échange en lien avec notre mission et nos objectifs. Des liens avec la Ville de Gatineau, l'URLSO et les fondations Pavillon du Parc et Santé Gatineau permettent de reconduire des financements ponctuels pour le camp estival et la semaine de relâche.

Des rencontres plus spécifiques avec les différents intervenants du CISSSO-Direction des programmes DI, DP et TSA nous permettent de demander des mises à jour concernant les différentes formations nécessaires au personnel de l'ARC, ex. : administration des médicaments, du gavage, les déplacements sécuritaires, les principes de l'intervention structurée individualisée (ISI) ainsi que les troubles du spectre de l'autisme (TSA). Les formations offertes par le CISSSO demeurent essentielles pour les besoins sans cesse grandissants des enfants et adolescents qui reçoivent des services de l'ARC. La coordonnatrice a également participé au Salon de l'autisme offert par la Fédération de l'autisme du Québec.

Des ententes de service entre le CISSSO et l'ARC ont été conclues pour la tenue de répit spécifiques compte tenu de l'étendue de plus en plus diversifiée des besoins des familles.

En collaboration avec la Cité Collégiale, l'ARC a bénéficié des services d'une étudiante qui a complété un stage d'intervention rémunéré (montant forfaitaire) d'une durée de trois mois. Deux étudiantes de l'Université d'Ottawa ont également complété un stage d'observation non-rémunéré d'une durée de 30 heures.

Le projet Canada au Travail a permis d'augmenter le nombre de présences enfants/adolescents pour le camp estival en engageant deux étudiantes en plus de l'équipe déjà en place. Ce besoin est sans cesse grandissant car les parents se sentent souvent seuls en cette période de l'année compte tenu que leur enfant termine l'école en juin et que les services dans la communauté ne sont pas toujours présents pour eux.

Dans le cadre d'un partenariat avec d'autres municipalités, plusieurs recherches et rencontres ont eu lieu concernant la relocalisation des locaux de l'ARC du secteur Aylmer et Gatineau dans un seul endroit. Une entente financière est intervenue avec la Direction du CISSSO-Direction des programmes DI, DP et TSA pour subvenir aux coûts de loyer. La Direction de l'ARC et la Direction de la Fondation Immobilière de l'Outaouais sont à finaliser l'emplacement d'une résidence adaptée qui regrouperait les services administratifs et cliniques de l'ARC. L'endroit choisi se situe dans le secteur Gatineau.

Ressources humaines

Le poste de direction est assuré 25 heures par semaine, échelonné sur 3 jours, selon les besoins.

Le poste d'agente administrative est établi à raison de 10 heures par semaine et le poste d'agente financière, à raison de 3 heures sur une période bimensuelle.

Le poste de coordination fonctionne à raison d'environ 25 heures par semaine pour 48 à 50 répits weekends par année appuyé d'une équipe d'intervenants où sont offerts des répits weekends de 1 ou 2 couchers ainsi que des répits de jour. La tenue du camp estival, les congés de la semaine de Noël et relâche scolaire sont également assurés par cette même équipe.

La tenue de rencontres d'équipe quelques fois par année, ont permis de déceler des besoins en formation et d'échanger sur les bons coups et les défis à relever au sein de leur travail à l'ARC. Des mises à jour sur la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ont également été offertes.

Nouvelles demandes

Au cours de l'année, plusieurs demandes de service ont été acheminées à l'ARC. On s'aperçoit qu'il y a plus de demandes pour les enfants en bas âge, c'est-à-dire de 4 à 6 ans. D'autres demandes pour du répit spécialisé (gavage-clapping) ainsi que pour des enfants de 13 ans et plus à besoins intenses nous ont également été acheminées. Enfin, plusieurs demandes de familles anglophones n'ont pas été retenues compte tenu que l'ARC offre uniquement des services francophones aux enfants âgés de 4 à 15 ans.

Compte tenu de la nouvelle résidence adaptée de l'ARC à compter d'octobre 2017, le CISSSO nous demande de poursuivre temporairement une offre de service pour les jeunes adultes 18-20 ans déjà desservis par l'ARC. Advenant les disponibilités financières du CISSSO, une nouvelle entente pour d'autres jeunes adultes 18-20 ans pourrait être envisagée d'ici l'automne 2017 et ce, jusqu'au 31 mars 2019.

Beaucoup de demandes de service pour des enfants et adolescents avec des conditions médicales à risque (ex.: épilepsie non contrôlée, besoin d'oxygène 24/7, surveillance et encadrement intensif pour enfants à besoins constants) nous ont été transmises. Malheureusement, compte tenu de l'intensité de ces besoins en 1 pour 1 constant, ces demandes n'ont pas été répondues.

Plusieurs demandes nous proviennent également des autres territoires, c'est-à-dire Val-des-Monts, Cantley, Buckingham, St-André-Avellin, Papineauville.

Objectifs pour la prochaine année

Pour la prochaine année, nous verrons à jumeler les services cliniques et administratifs sous un même toit et ce, dans une maison bien adaptée aux besoins des clients de l'ARC.

Le Conseil d'administration et la direction ont adopté une résolution visant une consolidation pour les prochaines années de nos offres de service pour les enfants et adolescents (4 à 17 ans) ayant une DI accompagnée ou non d'un polyhandicap ou un TSA et nécessitant un encadrement intensif et ne recevant pas de services d'autres organismes.

Nous évaluons actuellement la possibilité de développer des ententes de service avec les partenaires du CISSSO pour répondre aux besoins de ces personnes et nous évaluerons différentes formes de répit pour répondre le plus possible aux besoins des familles qui chevauchent physiquement le territoire de Gatineau.

Je termine une autre année qui fut remplie d'enrichissement sur le plan personnel et je tiens à remercier les employés de l'ARC pour leur fidélité ainsi que les parents et familles, les partenaires, les membres du conseil d'administration et les bénévoles.

Depuis bientôt un an, Mme Gabrielle Gauvin occupe le poste de coordonnatrice et s'acquitte très bien de ses tâches. Elle a dirigé plusieurs nouveaux intervenants qui ont joint l'équipe de l'ARC au cours de l'année compte tenu du départ de plusieurs employés seniors qui ont complété leurs études collégiales ou universitaires.

Un merci spécial au président du CA, M. François Beauséjour, pour sa disponibilité et son écoute. Également, merci à notre trésorière, Mme Lyne Cayer, pour sa constante disponibilité.

Merci à Mmes Louise Lacroix et Josée Huot pour leur disponibilité et leur appui tout au long de l'année.

Rachelle Bélisle, directrice